

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 212

27 décembre 1888, 8 h.

Classe 27

GUSTAVE FALCONNIER, à NYON.

**Briques en verre soufflé avec cachets de verre fermant l'ouverture
ayant servi à la soufflure.**

Les briques de verre soufflé, employées dans la construction et dans l'industrie, se font en verrerie comme les bouteilles ordinaires, et s'expédient ouvertes, ce qui occasionne à l'arrivée:

1° La nécessité d'un nettoyage complet de l'intérieur;

2° Celle de fermer l'ouverture, afin que le plâtre ou le ciment du joint n'y pénètrent pas.

La fermeture s'est faite jusqu'à ce jour avec du papier, de la toile, du ciment de bois et du mastic à l'huile, mais l'obturation n'a pas toujours été complète, spécialement à cause des effets de condensation. Cette opération demande aussi, pour être bien exécutée, beaucoup de soin et une surveillance continue.

Le nettoyage de l'intérieure est de plus la cause d'une perte de temps considérable, vu qu'il faut enlever toute l'eau de l'intérieur de ces briques, avant de les fermer.

Mon invention fait disparaître ces inconvénients du nettoyage et de la fermeture à l'arrivée, mes briques en verre, étant combinées avec un cachet également en verre, qui se pose à chaud sur le trou de soufflure, au moment où

l'ouvrier souffleur vient de décoller la brique de la canne du verrier.

Les briques de verre soufflé avec bouchon de verre, réalisent tout à la fois une économie de main-d'œuvre et une plus grande solidité que les briques en verre mises dans le commerce jusqu'à ce jour.

Les dessins indiquent par quatre figures une brique *A* et sur les fig. 2, 3 et 4 un cachet de verre *B*, qui recevra marque de fabrique ou de brevet.

Pour faciliter la pose du cachet, qui est fluide au moment où on l'applique sur le trou de soufflure et descend un peu dans la brique, je me réserve de combiner en outre ledit cachet avec du treillis métallique, ou toute autre matière convenable, qui restera incrusté dans le verre.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique, comme caractère constitutif de mon invention:

1° La combinaison des briques en verre soufflé de n'importe quelle forme et de

toutes dimensions, avec un bouchon en verre, fermant hermétiquement le trou de soufflure de ladite brique en verre.

2° La combinaison dudit bouchon en verre, avec un fil ou treillis métallique ou son équivalent incrusté en partie dans le

bouchon et servant à maintenir ce dernier en place, lorsqu'il est posé à chaud sur le trou de soufflure.

GUSTAVE FALCONNIER.

Mandataire : E. IMER-SCHNEIDER.

Gustave Falcomier
12 Novembre 1888

1 feuille déposée

FIG. 1.

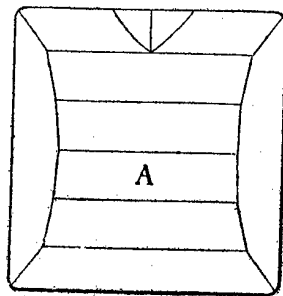


FIG. 2.

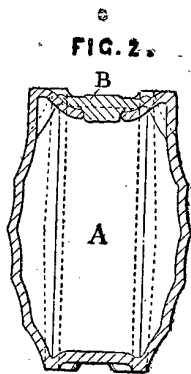


FIG. 3.

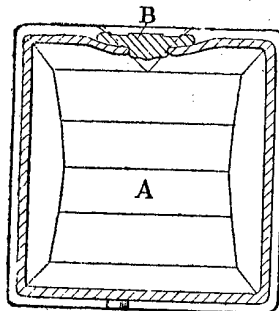
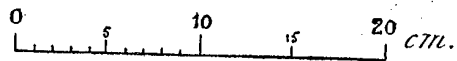
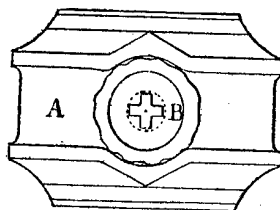


FIG. 4.



Gustave Falcomier